

La signification du terme "bacouni"

Autor(en): **Charrière, Georges**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin de la SHAG : revue annuelle de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève**

Band (Jahr): **38 (2008)**

PDF erstellt am: **27.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1002755>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La signification du terme « bacouni »

par Georges Charrière

Le *bacougni* ou *bacouni*, nom du batelier d'une barque (à voiles latines) pour le transport de matériaux et pondéreux sur le lac Léman, interpelle périodiquement dans les reportages de média régionaux traitant du monde ancien de la navigation lacustre. Le mot a d'ailleurs beaucoup plu au début du XX^e siècle à des auteurs comme C. F. Ramuz, Ph. Monnier et G. de Pourtalès¹. Dans le dernier quart du même siècle, les monographies spécialisées des historiens de la batellerie lémanique², aidés par les philologues du franco-provençal³ et par les auteurs du *Glossaire du Patois de la Suisse Romande*, ont mieux étayé la connaissance de ce dialectisme qui demeure néanmoins non élucidé.

Une dérivation de « bac » ?

La première attestation du substantif *bacouni* date de 1852. La première hypothèse des historiens et des philologues le fit dériver d'un ancien terme provençal : *bacon* signifiant « bac »⁴. Il faut cependant noter qu'aucun des dictionnaires de patois ne le consigne⁵. De plus, le mot « *bac* » et ses dérivés (*baquet*, *bachot*), selon

¹ *Dictionnaire Suisse-Romand : particularités lexicales du français contemporain : une contribution au trésor des vocabulaires francophones*, conçu et réd. par André THIBAUT; sous la dir. de Pierre KNECHT; avec la collab. de Gisèle BOERI et Simone QUENE, Genève, ZOE éd., 1997, p. 106 et 215.

² André GUEX, *Mémoires du Léman (1830-1930) : des barques aux yachts*, Lausanne, Payot, 1975; Gérard CORNAZ et al., *Bateaux et batellerie du Léman*, 1983; Id., *Les barques du Léman*, Grenoble, 1998; Pierre DUCHOUD, *Le temps des barques : voiles latines du Léman*, Cabédita, Yens-sur-Morges; Saint-Gingolph, 1998, p. 137.

³ Aimé CONSTANTIN et Joseph DÉSORMAUX, *Dictionnaire savoyard*, Marseille, Lafitte Reprints, 1984 (1902), p. 35

⁴ CONSTANTIN et DÉSORMAUX, *Dictionnaire savoyard*, repris par CORNAZ et al., *Bateaux et batellerie du Léman*.

⁵ Il est absent du *Glossaire du Patois de la Suisse Romande* et du CONSTANTIN et DÉSORMAUX, *Dictionnaire savoyard* ainsi que de Julie DUPRAZ, *Le patois de Saxel*, Saxel, chez l'auteur, 1975, p. 26 et de Mns Académie Chablaisienne, Thonon, 1953, non publié; *Étude comparée des patois de la Savoie, du Dauphiné et de la Suisse*, Thonon, 1907.

l'étymologiste P. Guiraud⁶, ne tire pas, à l'origine, son sens du rapport avec quelque bateau que ce soit. Guiraud fait du latin *baccus*, *bacu* = « récipient », le substantif verbal de *bacchari*: « célébrer Bacchus » (d'où « bacchante » et « bacchanale = orgie tumultueuse »), pris dans le sens de « préparer le vin dans un récipient », préparation qui se déduit de l'équation *bacchus* = « vin », « vigne ». Donc *bac*, vers 1160, dériverait d'une racine étymologique qu'après *bacchia* = « coupe » on trouverait déjà dans *bacchin*, chez Isidore de Séville (560-636) comme « espèce de coupe », « vase à vin », à partir de *Bacchus*, le dieu du vin. De même, les mots *bassin*, *-ne* viendraient du latin populaire *baccinum* (au VI^e siècle) que Grégoire de Tours (538-594) utilisait avec le sens de « coupe ou vase de bois », dont la famille de *bac* étoffa maints exemples dans le même matériau. Les récipients antiques (grecs et romains) du vin étant en métal ou terre cuite, s'appelaient *cratère*, *mistarius*, *amphore*, *jarre*, etc., n'utilisaient donc pas le bois, alors que les Gaulois, créateurs de la tonnellerie, utilisèrent, de la vendange à la vinification et à la conservation du vin, de nombreux récipients de bois, dont les baquets et *bachous* (tonneaux ouverts vers le haut et servant de hotte viticole) qui expliqueraient la fréquence du mot « *baccu* » puis *bac* à travers la Gaule.

Une seconde piste: « *bacan* » ?

Deux chercheurs ont exhumé récemment, le long de la crête des Alpes entre Tarentaise et Valais, une relique patoise quasi ignorée des grands dictionnaires⁷. C'est la famille des mots *bacan*, *bacin*, « longue période de mauvais temps et de pluie continue », outre le verbe « *bacanier* » : « faire un temps mauvais et pluvieux prolongé ». Les deux spécialistes écrivent en ignorer l'origine étymologique. Mais Constantin et Desormaux relevèrent jadis, justement dans le canton de Moutiers en Tarentaise, le terme *bacan* qui désigne un cuvier⁸. Ce peut être une cuve en lattes de bois cerclées de fer ou d'osier servant principalement à rincer la vaisselle, à faire la lessive, les vendanges, à *dessaler le poisson*, à donner aux animaux domestiques

⁶ Alain REY, *Dictionnaire étymologique de la langue française*, Paris, Le Robert, 1992, p. 158.

⁷ Hubert BESSAT et Claudette GERMIL, *Les mots de la montagne autour du Mont-Blanc*, Grenoble, Ellug, 1991, p. 45 et s., carte p. 224.

⁸ CONSTANTIN et DESORMAUX, *Dictionnaire savoyard*, p. 35.

l'eau, les diverses farines et le son délayés, enfin, aussi, à traire. Son usage est celui de la « seille » qui remonte au Moyen-Âge, avant même son emploi littéraire par Rabelais. Ce seau en bois se manifeste dans l'expression française « *il pleut à seaux* » tandis que le patoisant savoyard de Saxel dit : « *il pleut comme un qui verse avec une seille* »⁹. « *Un qui verse autant* » dans un almanach populaire ou un zodiaque médiéval sculpté s'appellerait le Verseau, mais, en Tarentaise, compte tenu du verbe « bacanier », un *bacani*...



Fig. 1) *bacounis* marinant sur la grève, d'après l'opus cité de A. Guex.

Et une troisième: « bacon » ?

Un des mots courants du franco-provençal savoyard et romand est le « *bacon* », avec le sens de « lard, flèche de lard », voire « jambon » par référence à l'ancien français. Le lard, entre Annecy-Rumilly et Thonon porte, prononcé comme il s'écrit, le nom synonyme de « *bacon* », dans une aire couvrant quasi les trois-quarts hauts

⁹ DUPRAZ, *Patois de Saxel*, p. 212. L'auteur précise que le récipient contient 10 à 15 litres.

savoyards de l'évêché de Genève, de plus large étendue notamment au sud¹⁰. *Bacon* et également *bacun* (prononcé « bacoun ») est même attesté en catalan dès 1063 où, comme pour le domaine gallo-roman, son emprunt francique s'explique par le cadre de l'empire carolingien dans lequel s'élaboraient les langues régionales. Ce domaine incluait le nord de la Catalogne, formant la Marche d'Espagne, mais excluait l'Italie, l'Espagne et le Portugal où le mot n'existe pas, tandis que la Suisse et la Savoie en faisaient partie¹¹.

Le francique *bakko*, signifiant comme notre médiéval *bacon* « flèche de lard salé » avec diminutif tel que *baconnel*, impliquait peut-être une dépréciation péjorative pour qualifier quelque fléchette peu appréciée. *Baconner* prit le sens de détailler le porc salé par quartiers, ce que faisaient la *baconneresse* ou le *baconnier*, avec de vrais noms d'artisans, du type charcutier, lardier ou poissonnier¹². En tant que « flèche de lard », le bacon servit de redevance en nature, d'où, en terres romandes, les multiples *Baconnettes*. À Vex, en Valais, le surnom des Vexards, traités de Baconis (aux gras « porcs noirs » selon le Glossaire du Patois de la Suisse Romande) ou de Peca-bacon, alias *Piques-lard* et *Voleurs de lard*, illustre la dérive péjorative du mot. Des toponymistes suisses¹³ suspectent l'utilisation métaphorique du *bacon* dans tous les lieux-dits du type *La Baconnière*, déjà attestée dans la française Mayenne en 1123, ou de *Baconnes* dans la Marne en 850¹⁴. Même le Savoyard du Chablais utilise encore l'humoristique sobriquet de *Détache-bacon*¹⁵ pour qualifier un grand garçon ou une grande fille dont la taille leur permettrait de détacher ces longues aiguilles de lard suspendues aux solives du plafond, dans la cuisine-séjour rurale, mais il utilise aussi simplement le toponyme

¹⁰ CONSTANTIN et DÉSORMAUX, *Dictionnaire savoyard*, p. 35.

¹¹ REY, *Dictionnaire étymologique*, p. 160.

¹² *Ibid.* Pour la famille de mots dérivés de *bacon* voir aussi Frédéric GODEFROY, *Lexique de l'ancien français*, Paris, Champion, 1982, p. 44.

¹³ Maurice BOSSARD et Jean-Pierre CHAVAN, *Nos lieux-dits, toponymie romande*, Lausanne, Payot, 1990, p. 59.

¹⁴ Pour la toponymie française, bibliographie importante dans Georges Richard WIPF, *Noms de lieux des pays franco-provençaux*, Chambéry, Imprimeries réunies, 1982. Voir aussi Albert DAUZAT et Charles ROSTAING, *Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France*, Paris, Larousse, 1963 ; enfin Ernest Nègre, *Toponymie générale de la France*, 3 vol., Genève, Droz, 1990-1998.

¹⁵ DUPRAZ, *Patois de Saxel*, p. 57 ; CONSTANTIN et DÉSORMAUX, *Dictionnaire savoyard*, p. 35.

de la *Bacounire*, pour nommer le port d'attache des *bacounis* et de leurs barques à Saint-Gingolph.

Le français a conservé le verbe *baconner* avec le sens de « conserver un comestible dans un baquet rempli d'eau très salée » en parlant du poisson et jadis de la viande de porc dont le *bacon* (lard ou jambon en saumure) tira ainsi son nom du récipient de la salaison¹⁶. C'est un curieux chemin de traverse qui nous ramène aussi au « *bacan* » de Tarentaise, ce récipient de bois servant aussi à dessaler le poisson. *Baconner* suit ainsi, dans son aire carolingienne, le même destin que celui du verbe synonyme « mariner », formé, via l'italien *marinare*, tremper en marinade, à partir du latin (*aqua*) *marina*, littéralement « eau marine » et relevée dès le III^e siècle au sens de « saumure »¹⁷. À noter parallèlement que « bacagner », nous l'avons souligné, implique l'idée de se faire tremper par une forte et longue averse.

Au XIX^e siècle « mariner » reçut le sens imagé de « rester dans un lieu ou dans une situation désagréable » (1889), d'où aussi l'expression « faire mariner quelqu'un » (1923), c'est-à-dire le faire attendre¹⁸. Et s'il est, parmi les bateliers d'eaux douces, des hommes qui devaient et ne pouvaient que prendre leur mal en patience, c'était bien les bacounis dont P. Duchoud nous raconte leur longue attente à Genève : « *la bise bloquait parfois durant des journées entières les bateliers qui ne pouvaient pas décharger ou repartir sur Meillerie; alors on allait passer son temps au café; plusieurs bateliers ont fini au poste de police à cause d'ivresse ou de bagarres; les amendes n'étaient pas bon marché du côté helvétique et les gendarmes peu enclins à plaisanter* »¹⁹. De son côté Cornaz ajoute : « *De gros efforts étaient suivis de périodes d'inactivité pendant la navigation et les heures d'attente dans les ports où les heures de déchargement étaient réglementées. Si une barque arrivait en fin d'après-midi à Genève, elle ne pouvait décharger que le lendemain et l'équipage n'avait d'autres ressources que d'aller au cabaret* », ou d'attendre sur la barque, dans la « cambuse », le poste d'équipage à l'avant,

¹⁶ Grande encyclopédie Larousse, Paris, Larousse, 1960, t. I, p. 826.

¹⁷ REY, *Dictionnaire étymologique*, p. 160.

¹⁸ *Ibid.*

¹⁹ DUCHOUD, *Temps des barques*, p. 110-112.

sous le pont, entre la grange et le magasin²⁰. De même à Meillerie, le dimanche étant le seul jour de congé, et les barques déjà chargées le samedi, elles ne pouvaient partir que le dimanche à minuit. « *Encore fallait-il pouvoir récupérer intact l'équipage dans les innombrables cafés du coin* »²¹. En d'autres termes, à force d'attendre, de « mariner » à la pluie, au cabaret ou dans la barque, les *bacounis*, n'étaient-ils pas « baconnants » et « bacaniers » selon ces diverses formes verbales développées à partir du « bac » de Bacchus... ? Traitant des mariniers de Seyssel, effectuant le même type de transport que les bacounis lémaniques, P. Dufournet donne semblable son de cloche : « *Si leurs annales avaient été conservées, elles seraient bien curieuses ! Malheureusement l'argent gagné rapidement s'en va trop souvent de même, et ces robustes mariniers du Rhône, accoutumés à bien vivre dans les nombreuses auberges de la rive, pour supporter les fatigues de leur dur et pénible métier, ne contractaient point assez dans leurs courses longues et aventureuses, des habitudes d'ordre et d'économie, au grand regret des ménagères : de là le peu de fortunes acquises* »²².

Cette situation dramatique semble avoir été encore davantage marquée pour les bateliers chablaisiens dont l'attente dans une grande ville étrangère était plus conséquente, pesante et mal vécue. P. Duchoud localise le bacouni comme « *batelier, seulement sur la rive nord (du Léman) et à Genève* »²³. Certes les Savoyards, qui connaissaient le terme s'appliquant à leur rencontre, ne l'utilisèrent guère pour autant. De Meillerie, base lacustre du transport de la pierre pour Genève, naquit le nom professionnel de « léman »²⁴. Le bacouni, lui, apparaît comme une définition genevoise s'étant un peu développée sur la rive helvétique pour qualifier les bateliers d'en face. Le mot traduisait une condescendance citadine, dotée d'une évidente ironie, qualifiant un travailleur étranger voisin, en s'amusant de sa pratique, à un moment déterminé de l'histoire économique genevoise : si le terme avait eu rapport avec quelque élément typique de la technique ou de la navigation batelière, il serait né avec

²⁰ CORNAZ *et al.*, *Bateaux et batellerie du Léman*. Les affrontements et rapports déséquilibrés entre bacounis et gendarmes genevois ont été décrits avec saveur par GUEX, *Mémoires du Léman*, p. 7, 20.

²¹ DUCHOUD, *Temps des barques*, p. 137.

²² Paul DUFURNET, « Seyssel la batelière, aux derniers temps de la navigation sur le Rhône », in *Monde alpin et rhodanier*, 21/3-4 (1993), p. 27.

²³ DUCHOUD, *Temps des barques*, p. 137.

²⁴ GUEX, *Mémoires du Léman*, p. 20.

l'apparition des grandes barques commerciales au moins au début du XVIII^e siècle, et donc eut été présent dans le langage vernaculaire bien avant 1852, ou s'y serait conservé depuis.

Or à cette date démarre la période où les pierres de Meillerie vont prendre la première place des marchandises recensées au port de Genève. En 1860 y sont « *enregistrées 420 barques de pierres, soit 50 000 tonnes, 380 de bois, soit 57 000 stères, 272 barquées de planches, 183 de chaux et gypse, 113 de molasse, 110 de bois de construction* »²⁵.

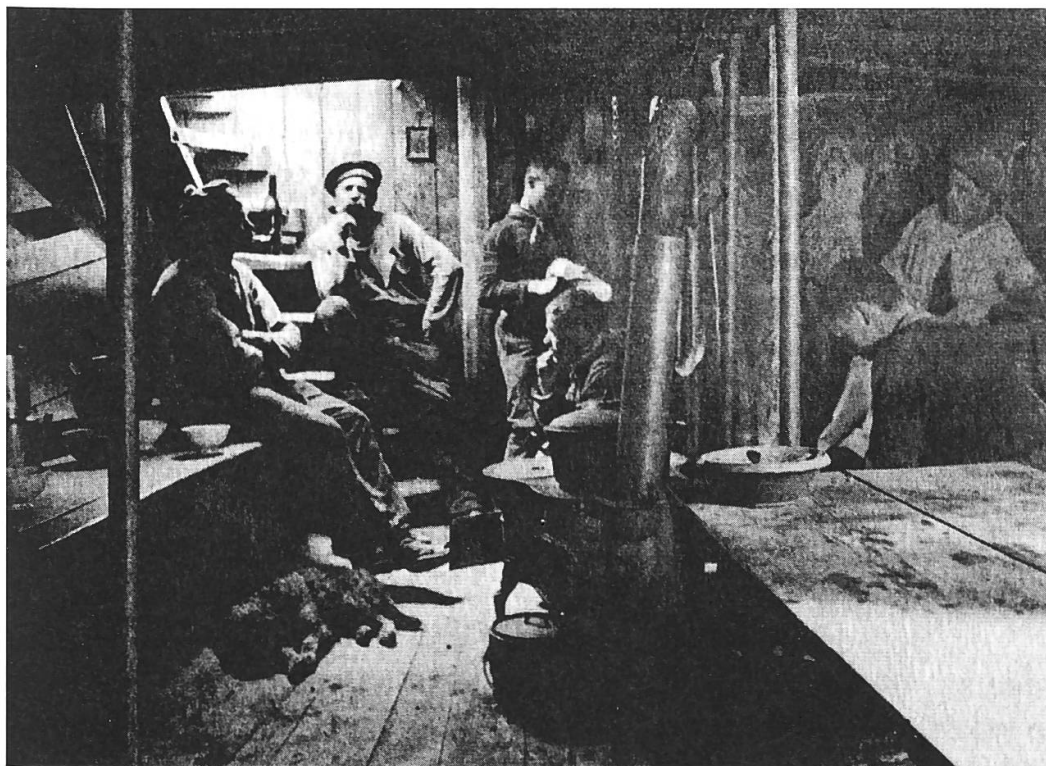


Fig. 2) : bacounis marinant dans la cambuse, d'après l'opus cité de A. Guex.

Jusqu'au début du XX^e siècle les bacounis se sont affairés sur le Léman et ont poireauté des journées entières, désœuvrés, attendant dans les cales des barques ou au port encombré de Genève, à en être caricaturaux par leur errance citadine, bien qu'ils fussent renommés pour leur savoir-faire aux dires du doyen Bridel dès 1814. « *Mais alors qu'on était carrier de 17 à 75 ans, la moyenne d'âge des bateliers était de 30 ans. La marche d'un voilier dépend de l'adresse*

²⁵ DUCHOUD, *Temps des barques*, p. 100.

et de l'agilité de son équipage et il fallait des muscles et du souffle pour décharger 80 mètres cubes de pierre en six ou huit heures »²⁶.

Tout le contraire d'un fainéant, le *bacouni* ne pouvait avoir un sobriquet ressenti comme trop péjoratif. Littéralement, le *bacouni* était en quelque sorte jugé « en souffrance » par obligation portuaire. Le batelier lémanique fut ainsi doté d'un surnom et/ou d'un nom de métier à suffixe équivoque, d'appellation caricaturale et/ou professionnelle en franco-provençal. Ce suffixe – *ier*, présent autant en français qu'en patois, –*i*, pour tout ce qui implique un produit et acte répétitif, définit donc celui qui exerce un métier ou une fonction, qui adopte trop fréquemment la même attitude, le même travers, suffixe enfin qui peut aussi s'appliquer à une machine ou appareil. Exemples : le pâtissier, le potier, l'huissier, le cancanier, la cafetière. En patois du Chablais et de Genève on connaît entre autres le *moli* (rémouleur), le *kordani* (cordonnier), le *korati* (celui qui aime à « courir » en mauvaise part), le *molardi* (molardier qui attend passivement sur la place genevoise du Molard quelque embauche d'ouvrier agricole). Le *bacouni* s'inscrit dans la même filiation morphologique, celle d'un autre mot d'ici qui ne diffère même que par sa consonne d'attaque : le *taconi* qui rapièce ou « tacone » avec un *tacon*, morceau d'étoffe ou de cuir pour raccommodage grossier²⁷.

Du bacon en bacan au baquet-saloir de saint Nicolas

Si le rattachement de *bacouni* à la famille de *bac* semble bien attesté, ce n'est pas par l'intermédiaire de ce bateau, mais par le saloir et/ou le bacan... ! Qui trouverait alambiqué cette filiation serait avisé d'examiner la statue en bois doré du XVIII^e siècle qui personnifie saint Nicolas, patron des bateliers locaux en l'église de Seyssel (Ain) : à ses pieds, trois petits garçons dans un saloir de bois rappellent que le saint thaumaturge (mélange de Neptune et du Père Noël selon Réau) les ressuscita de la salaison qu'un horrible baconnier, d'après l'hagiographie, avait entreprise. Protecteur des navigateurs, des marins, des pauvres, des enfants et même de toute catégorie d'individus risquant noyade ou inondation, les attributs de Nicolas sont souvent une ancre et un bateau. Or, pour ces bateliers à l'aval de Genève, la statue n'avait pour tout symbole parlant que

²⁶ GUEX, *Mémoires du Léman*, p. 19.

²⁷ Pour tout ce vocabulaire voir DUPRAZ, *Patois de Saxe*.

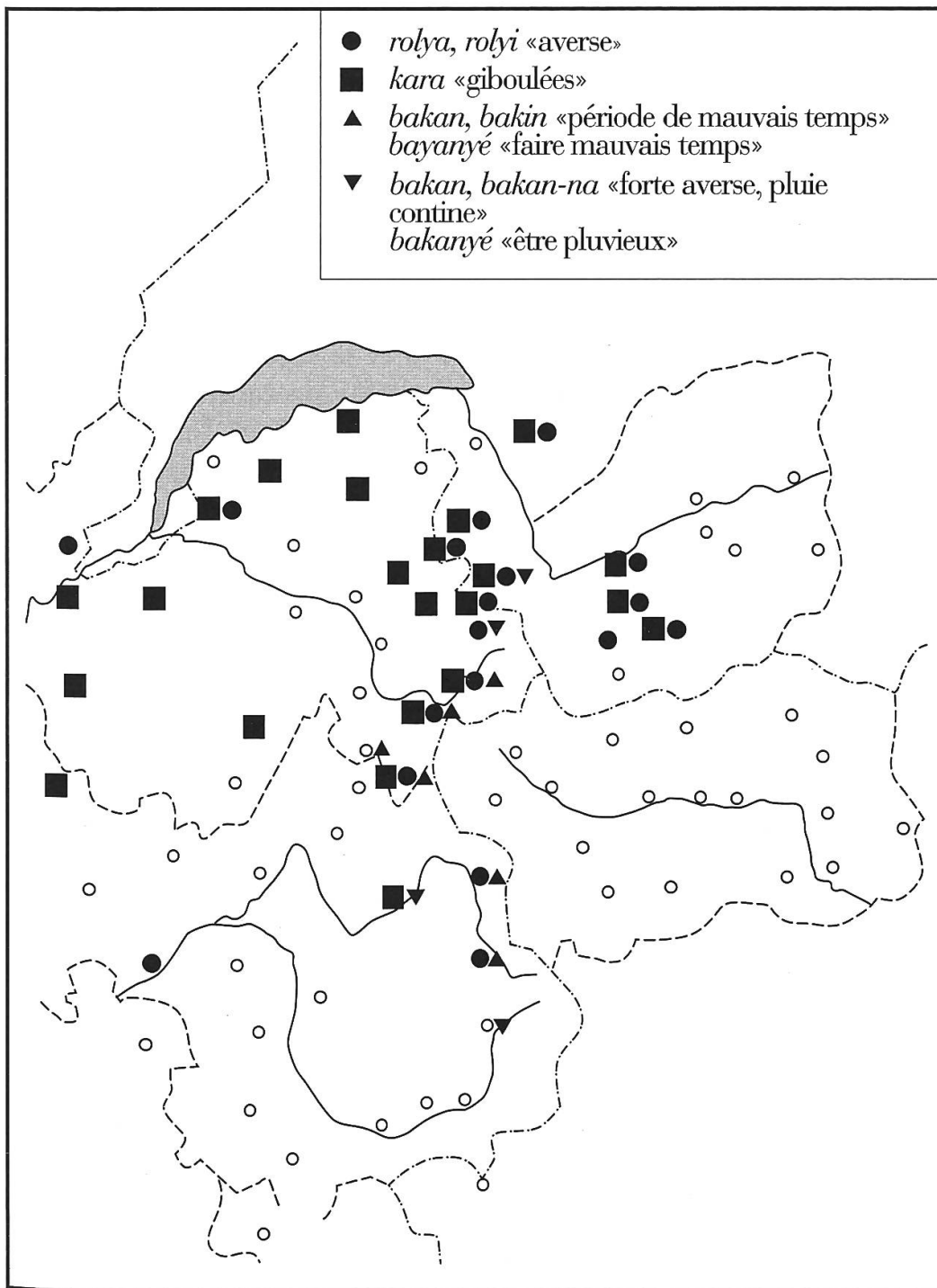


Fig. 3) Carte de régionalismes par H. Bessat et C. Germil, *op. cit.*

ce bac ligneux, sorte de seille oblongue, aux douves doublement cerclées, autrement dit un vrai *bacan* franco-provençal.



Fig. 4) Statue de saint Nicolas (XVIII^e s.) portée lors des processions corporatives de Seyssel - Ain, dont P. Dufournet (op. cit. p. 28 et ill. 12 reproduite ici) signalait déjà le vol d'un des trois enfants du saloir.

D'ailleurs la fête de saint Nicolas, le 6 décembre, tombe à mi-chemin de la Saint-Martin et Noël, au milieu de l'Avent et de son Petit Carême, dans cette période déjà festive qui conjugue le vin et le cochon par ses caractéristiques de table. Il y a d'une part les chansons bachiques (ou *Martinslieder*), associées aux célébrations du vin nouveau, dit « de la Saint-Martin », et d'autre part l'abattage du porc, suivi de son dépeçage ou partage, et surtout de sa salaison. D'où le vieux nom du mois de novembre, le *Schlachtmonat*, le mois de la mise à mort du suidé en pays anglo-saxons, certifiée dès l'époque carolingienne. La Saint-Nicolas, et corrélativement la salaison dont il sauve de jeunes innocents, s'inscrivent donc au centre de la période d'abattage du porc. Parallèlement la statue de Seyssel regroupe différents épisodes hagiographiques ; elle nous montre ainsi les trois gamins nus, debout dans un baquet, à la fois bac nautique, saloir et baignoire, tels leur saint patron que l'iconographie atteste aussi, dressé en nouveau-né précoce pour quelque arrosage d'ablution, sa mère venant d'accoucher et restant alitée.